



KPMG SA
Equipe Berry
14 Allée Charles Pathé
CS 70002
18023 Bourges Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 48 66 71 00
Télécopie : +33 (0)2 48 66 71 96
Site internet : www.kpmg.fr

Association Pagode

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Association Pagode

**8 Rue Jean Sounié
58160 IMPHY**

Ce rapport contient 25 pages

Référence : JD/ip

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG SA
Equipe Berry
14 Allée Charles Pathé
CS 70002
18023 Bourges Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 48 66 71 00
Télécopie : +33 (0)2 48 66 71 96
Site internet : www.kpmg.fr

Association Pagode

Siège social : 8 Rue Jean Sounié
58160 IMPHY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association PAGODE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données sur la situation financière et les comptes annuels présenté par votre conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bourges, le 29 mai 2019

KPMG S.A.



Jérôme Decanter
Associé

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

		31/12/2018	31/12/2017
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	621 394	621 394
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	617 306	617 306
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	312 086	312 086
	Report à nouveau	605 134	548 054
	Résultat de l'exercice	(30 155)	41 654
	Total des fonds propres	1 508 460	1 523 189
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	(15 426)	
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 527 243	1 629 469	
Provisions réglementées	153 376	147 674	
Total des autres fonds associatifs	1 665 193	1 777 143	
Total des fonds associatifs	3 173 652	3 300 331	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	632 338	634 671
Total des provisions	632 338	634 671	
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement	84 138	104 073
	Sur dons manuels affectés	34 415	34 415
	Sur legs et donations affectés		
Total des fonds dédiés	118 553	138 488	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 298 672	1 340 806
	Emprunts et dettes financières divers	30 238	29 243
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	199 502	160 405
	Dettes fiscales et sociales	258 999	318 211
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	30	45
	Produits constatés d'avance	7 351	2 266
Total des dettes	1 794 793	1 850 976	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	5 719 336	5 924 466	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(30 155,16)	41 653,74	
(1) Dont à moins d'un an	1 794 793	1 850 976	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	190 550	194 866
	Prestations de services	630 843	639 288
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	1 281 647	1 191 241
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	34 505	21 837
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	182 245	154 173
	Autres produits	883 850	887 776
	Total des produits d'exploitation	3 203 641	3 089 182
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	115 246	119 237
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	1 056 210	959 222
	Impôts, taxes et versements assimilés	123 882	102 118
	Rémunération du personnel	1 312 933	1 230 217
	Charges sociales	469 426	412 273
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	267 632	267 432
	Dotation aux provisions	705	
	Autres charges	18 688	5 091
	Total des charges d'exploitation	3 364 722	3 095 589
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(161 081)	(6 408)
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	470	367
	Intérêts et produits financiers	6 194	6 341
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations	2 189	(861)
	Intérêts et charges financières	13 087	13 906
2 - RESULTAT FINANCIER		(8 612)	(6 337)
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		(169 693)	(12 745)
Charges financières	Produits exceptionnels	175 852	121 396
	Charges exceptionnelles	56 249	84 597
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		119 603	36 799
Impôts sur les sociétés			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		50 232	47 897
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		30 297	30 297
TOTAL DES PRODUITS		3 436 388	3 265 183
TOTAL DES CHARGES		3 466 544	3 223 529
EXCEDENT ou DEFICIT		(30 155)	41 654
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			

Association PAGODE

Annexe aux comptes annuels de
l'exercice clos le
31 décembre 2018

Montants exprimés en Euros

Mai 2019
Association PAGODE

Ce rapport contient 16 pages
PAGODE ANNEXE MAI 2019 ASSOCIATION 2018 100519

Table des matières

2.1.3	Immobilisations incorporelles	3
2.1.5	Immobilisations financières	4
2.1.6	Evaluation des stocks	5
2.1.8	Les autres créances	6
2.1.10	Charges constatées d'avance	6
2.2	Passif	7
2.2.1	Fonds associatifs	7
2.2.2	Provisions pour risques et charges	9
2.2.3	Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires	9
2.2.4	Fonds dédiés – Tableaux de suivi	10
2.2.5	Etat des dettes	11
2.2.7	Dettes fiscal	12
	es et sociales	12
2.2.8	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12
2.2.9	Autres dettes	12
2.2.10	Produits constatés d'avance	12
3	Informations relatives au compte de résultat	13
3.1	Ventilation des produits d'exploitation	13
3.2	Résultat par activité ou établissement	13
4	Autres informations	15
4.1	Information relative à la rémunération des cadres	15
4.2	Engagements hors bilan	15
4.2.1	Emprunt auprès des organismes bancaires	15
4.2.2	Engagements financiers	15
4.3	Information relative au crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires (CITS)	15

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Les faits significatifs au cours de l'exercice sont les suivants :

- ✚ Activité : Les produits facturés diminuent légèrement (821 K€ contre 834 K€).
- ✚ Subventions : Augmentation des produits liés aux subventions de 90 K€ (+45 K€ liés au 115 qui pérennise 9 places et +54 K€ sur l'ACT, l'action étant sur une année pleine).
- ✚ Personnel : Augmentation des charges de 135 K€ notamment liée à des indemnités de fin contrat (départ à la retraite, licenciement) couvertes par les transferts de charges, à un CDD Cadre « Mission logement d'abord » 50 K€, à l'embauche d'un médecin à 0,10 ETP à compter de septembre sur les ACT et à l'internalisation de la paie.
- ✚ Charges : Augmentation des achats et charges externes de 97 K€.

Le bilan présenté est un bilan combiné à partir des exploitations de chaque établissement : Georges Bouqueau à Imphy et le Prado à Nevers.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- ✚ le bilan
- ✚ le compte de résultat
- ✚ l'annexe.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement du CRC n°99-01 du 16 février 1999.

1.2.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Situation et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
-immobilisations incorporelles	13 808	0	0	13 808
-immobilisations corporelles	5 741 070	17 668	0	5 758 738
-immobilisations en cours	0	0	0	0
-immobilisations financières	253 638	0	0	254 334
Total	6 008 516	17 668	0	6 026 880

2.1.2 Tableau des amortissements

Situation et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : d'amortissement de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
-immobilisations incorporelles	12 874	818	0	13 692
-immobilisations corporelles	1 879 537	266 814	0	2 146 351
-immobilisations en cours	0	0	0	0
-immobilisations financières	0	0	0	0
Total	1 892 411	267 632	0	2 160 043

2.1.3 Immobilisations incorporelles

2.1.3.1 Principaux mouvements

Aucun mouvement.

2.1.3.2 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Frais d'établissement		
Frais de recherche et de développement		
Droit au bail		
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 ans

2.1.4 Immobilisations corporelles

2.1.4.1 Principaux mouvements

Aucun bien devenu hors d'usage et totalement amortis n'est sorti du patrimoine.

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Investissements directs	Crédit-Bail
Terrain	-	
Batiment	-	
Agencements	-	
Matériel de transport		
Matériel industriel	5 998	
Matériel Bureau et Infque	3 188	
Mobilier	8 481	
Immobilisations en cours	-	
Immobilisations financières	-	
Total	17 667	

- ⊕ Matériel industriel pour 5 998 :
 - ✓ RGB Imphy : Lave-vaisselle pour la cafétéria pour 4 000
 - ✓ PRADO : 2 lave-linge pour 1 998
- ⊕ Matériel de bureau et informatique pour 3 188 :
 - ✓ RGB : Matériel informatique pour 2 264
 - ✓ SIAO : Matériel informatique pour 924
- ⊕ Mobilier pour 8 481 :
 - ✓ CHRS RGB : Armoires pour 8 481

2.1.4.2 Méthode d'amortissements

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	linéaire	12 à 40 ans
Installations techniques, agenc.	linéaire	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	linéaire	5 ans
Matériel de bureau	linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	linéaire	3 à 5 ans

2.1.5 Immobilisations financières

2.1.5.1 Principaux mouvements

Autres titres immobilisés :

Souscription de parts sociales au Crédit Agricole pour 2

Autres immobilisations financières :

Cautions versés : Au café charbon (50), à Nièvre Habitat pour ACT (164) et Agence Belon pour le SIAO (480)

Types d'immobilisations	Valeur
Participations	
Créances rattachées à des participations	
Titres immobilisées de l'activité de portefeuille	
Autres titres immobilisés	250 117
Autres immo. financières	4 217
Prêts	

Autres titres immobilisés : 250 117

- ✚ Parts sociales Crédit Agricole pour 108
- ✚ Parts sociales Crédit Coopératif pour 250 009

Autres immobilisations financières : Cautions versées pour 4 217

- ✚ à EDF pour bâtiment restauration à Imphy pour 208
- ✚ à Elis cautionnement du linge pour 100
- ✚ à SCI Solau pour local SIAO Nevers 17 avenue Général de Gaulle pour 900
- ✚ à SCI Sapani pour local Gem Decize 7 place Hanoteau pour 1 500
- ✚ à Canal plus pour 50
- ✚ à Carrefour carburant pour 20
- ✚ à Nièvre Habitat ACT pour 909
- ✚ au Café Charbon pour 50
- ✚ à Agence Belon pour logement SIAO Nevers 10 rue Claude Tillier pour 480

2.1.6 Evaluation des stocks

Aucun stock

2.1.7 Créances

Créances(a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	33 362	33 362	
Autres	176 605	176 605	
VMP et Disponibilités	1 627 362	736 210	891 152
Charges constatées d'avance	25 252	25 252	
TOTAL	1 862 581	971 429	891 152
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

2.1.8 Les autres créances

Les principaux produits à recevoir s'élèvent à **176 605** et correspondent :

- ✦ Fournisseurs débiteurs pour 8 150
- ✦ Organismes sociaux pour 10 531
- ✦ Subventions d'exploitation à recevoir pour 74 284 :
 - ✓ Département 58 : Service d'Accueil Résidentiel et d'Accompagnement pour 24 000
 - ✓ CCAS Nevers : Financement de repas sur le PRADO pour 33 000
 - ✓ DDCSPP : FNAVDL pour 15 684
 - ✓ CPAM : Antenne santé pour 1 600
- ✦ Autres produits divers à recevoir pour 83 640 :
 - ✓ Unifaf : Remboursement de formations pour 14 022
 - ✓ Rbt charges de personnel : Remboursements pour 65 202
 - ✓ Autres : 4 416

2.1.9 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Titre	Valeur d'acquisition	Cours à la clôture de l'exercice	Plus value latente	Moins value latente
Crédit Agricole Prado	38 555	43 442	4 887	-
Crédit Agricole RGB	29 736	35 878	8 331	2 189
Caisse Epargne RGB	4 337	9 174	4 837	
Total	72 628	88 494	18 055	2 189

Seules les moins-values latentes sont comptabilisées.

On enregistre également des disponibilités pour **1 554 735**

2.1.10 Charges constatées d'avance

Frais généraux (assurances, frais de télécommunications, documentation) pour 25 252

2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs

2.2.1.1 Fonds associatifs sans droit de reprise

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	621 394	-		621 394
Apports sans droit de reprise	4 088			4 088
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme	617 306			617 306
Réserves	312 086	-	-	312 086
Excédents affectés à l'invest CHRS RGB	2 478			2 478
Excédents affectés à l'invest CHRS Prado	28 236			28 236
Réserve de trésorerie Avdl	38 000			38 000
Réserve de trésorerie Siao	94 869			94 869
Réserve de compensation Rgb	106 167			106 167
Réserve de compensation Prado	40 250			40 250
Autres réserves Gems	2 086			2 086

2.2.1.2 Report à nouveau avant répartition du résultat

Tableau du report à nouveau avant répartition du résultat		
Nature du report à nouveau	Débit	Crédit
Report à nouveau des activités propres de l'association		605 134
SOLDE		605 134

2.2.1.3 Autres fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise	0	0	0	0
Résultats sous contrôle de tiers financeurs CHRS Rgb	0			0
Résultats sous contrôle de tiers financeurs CHRS Prado	0			0
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables par l'organisme	1 629 470	-	102 226	1 527 243
Subventions Maison relais Nevers	438 888		34 184	404 704
Subventions Humanisation CHRS Prado	464 092		33 037	431 055
Subventions Résidence accueil Nevers	575 179		33 794	541 385
Subventions Gems	151 311		1 211	150 100
Provisions réglementées	147 674	6 194	492	153 376

2.2.2 Provisions pour risques et charges

2.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions pour risques				
Provisions pour charges :				
PGR Rgb/Logivie	501 177	37 037	48 182	490 032
PGR Maison relais Banlay	24 395	4 879		29 274
PGR Résidence accueil	22 382	8 139		30 521
Indemnités fin carrière et licen	86 717		4 206	82 511
TOTAL	634 671	50 055	52 388	632 338

2.2.2.2 Provisions pour grosses réparations

Une provision pour grosses réparations est constituée sur l'établissement G. Bouqueau, locataire de LOGIVIE conformément à l'article 9 de la convention de location du 1^{er} juillet 1979 et son avenant au 17 mars 1997, pour 37 037.

Une provision est également calculée sur la maison relais du Banlay pour 4 879 et la résidence accueil pour 8 139.

2.2.3 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Une provision pour indemnités de fin de carrière et licenciement a été reprise à hauteur de 4 206, en complément des sommes déjà versées, sur le contrat souscrit auprès du groupe Générali Vie, afin d'atteindre un montant global de 82 510 pour les indemnités de fin de carrière.

La valeur retenue pour les principales hypothèses actuarielles et de leur base de détermination est la suivante à la date de clôture :

- taux d'actualisation : 1,31 %
- Mortalité : le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité officielles.
- Convention collective applicable : CCNT66
- Taux global de charges sociales : 40 %

2.2.4 Fonds dédiés – Tableaux de suivi

2.2.4.1 Subventions de fonctionnement affectées

Situations Ressources	Montant des Fonds Affectés au Projet	Fonds à dégager au début de l'exercice(19)	Utilisation en cours d'exercice (789)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19)
		A	B	C	D=A-B+C
DDCSPP 115 Plan Hiver	30 297	30 297	30 297	30 297	30 297
DDCSPP 115 2013/2014	52 681	5 494	5 494	0	0
DDCSPP 115 2014/2015	40 589	40 589	14 441	0	26 148
DDCSPP 115 2015/2016	42 000	12 600	0	0	12 600
ARS ACT 2016	26 019	15 093		0	15 093
TOTAL		104 073	50 232	30 297	84 138

2.2.4.2 Dons manuels affectés

Les fonds dédiés sur dons manuels affectés concernent les GEMS pour 34 415 (Nevers 19 330 et Decize 15 085).

2.2.4.3 Information sur les fonds dédiés non utilisés

Des subventions ont été affectées sur les exercices précédents, elles permettront en 2018 de réaliser l'objet pour lequel elles ont été attribuées.

2.2.5 Etat des dettes

Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	1 298 672	42 086	168 939	1 087 647
Emprunts et dettes financières divers (2)	30 238	30 238		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	199 502	199 502		
Dettes fiscales et sociales	258 999	258 999		
Dettes sur immobilisations	-	-		
Autres dettes	30	30		
Produits constatés d'avance	7 351	7 351		
TOTAL	1 794 793	538 207	168 939	1 087 647
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

2.2.6 Fournisseurs et comptes rattachés

	Nature	Montant fin d'exercice
Fournisseurs	frais généraux	132 379
Échéance à 20 jours		
Factures non parvenues	frais généraux	67 123
TOTAL		199 502

2.2.7 Dettes fiscal

es et sociales

Sommes dues au titre des cotisations de Sécurité sociale, autres organismes sociaux et variation congés payés pour 258 999.

2.2.8 Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Néant

2.2.9 Autres dettes

Sont comptabilisés dans autres dettes les charges à payer pour un total de 30.

2.2.10 Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance pour 7 351.

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation	Valeur
Ressources propres (cotisations, prestations de service...)	821 393
Subventions	1 281 647
Produits de la tarification	883 850
Autres pdts de gestion courante	34 505
Reprises provisions et transfert de charges	182 245
TOTAL	3 203 641

3.2 Résultat par activité ou établissement

Résultat comptable de l'exercice	Déficit	Excédent
Gestion propre		
- activité ou établissement RGB	16 102,12	
- activité ou établissement PRADO	8 058,58	
- activité ou établissement 3		
Gestion sous contrôle de tiers financeur		
- activité ou établissement RGB	5 398,23	
- activité ou établissement PRADO	596,23	
- activité ou établissement 3		
Résultat de l'exercice	30 155,16 - 30 155,16	-

3.3 Ventilation de l'effectif moyen au 31 décembre 2018

Catégories	Personnel salarié ETP	Personnel mis à disposition
CDI	39,93	
CDD	2,61	
CONTRAT AIDE	2,12	
TOTAL	44,66	-

3.4 Charges et produits exceptionnels

Nature de l'opération	Charges	Produits
Pénalités, amendes		
Charges sur exercices antérieurs		
Subventions d'investissements virées au résultat		102 226
Produits sur exercices antérieurs		24 951
TOTAL	0	127 177

3.5 Transfert de charges

Nature de l'opération	Produits
Transfert de charges d'Exploitation	19 339
Transfert de charges Guinguette	2 844
Transfert de charges Formation	11 240
Transfert de charges Avantages en nature	2 194
Transfert de charges Autres	22 952
Transfert de charges de Personnel	118 950
TOTAL	177 519

4 Autres informations

4.1 Information relative à la rémunération des cadres

Le montant des rémunérations versées pour les 9 cadres soit 6,26 ETP est de 319 663.

4.2 Engagements hors bilan

4.2.1 Emprunt auprès des organismes bancaires

Au 31 décembre N, l'engagement s'élève à la somme de :	1 477 760
se décomposant comme suit :	
- capital restant dû	1 296 713
- intérêts restant dus	181 047

Les emprunts CDC sont garantis à 50 % par le Département de la Nièvre et 50 % par la Ville de Nevers

4.2.2 Engagements financiers

	N	N - 1
Engagements donnés		
Avals		
Cautions	4 217	3 523
Hypothèques		
Effets escomptés non échus		
Autres		
Engagements reçus		
Avals		
Cautions	30 238	29 243
Autres		

4.3 Information relative au crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires (CITS)

Le CITS s'applique à partir du 1^{er} janvier 2017 notamment aux associations qui ne se livrent pas à des activités lucratives, aux fondations reconnues d'utilité publique, aux centres de lutte contre le cancer, redevables de la taxe sur les salaires, suivant l'article 231A du CGI.

Le CITS s'élève à 4 % des rémunérations inférieures à 2,5 fois le smic déduction faite de l'abattement déjà prévu à l'article 1679 A du CGI dont bénéficie l'entité.

Il s'agit des rémunérations calculées pour un an, qui sont « versées à leurs salariés au cours de l'année civile », « sur la base de la durée légale du travail augmentée, le cas échéant, du nombre d'heures complémentaires ou supplémentaires, sans prise en compte des majorations auxquelles elles donnent lieu ».

Le CITS acquis, comptabilisé au titre de l'exercice 2018 s'élève à 19 403 € en réduction de charges d'impôts et taxes et versements assimilés.